Image not found or type unknown

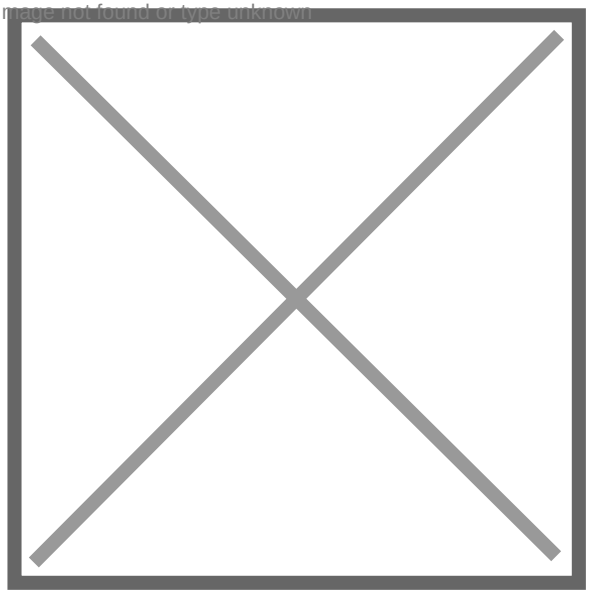

Prélèvement abusif de ma cb par un site marchand

Par **fabrice215**, le **11/02/2008** à **12:16**

Les fais:
Le 27/12/2007 j'ai annulé un achat en ligne d'un sèche linge que je devais régler en trois fois (à la commande, le 5/1/08 et le 5/02/08).
l'annulation a été prise en compte, après plusieurs rappels et j'ai reçu un chèque, le 23/01/08 des deux échéances, 298 euros.
Pour moi le dossier est clos. Hélas en date du 6/02/08 je découvre que ma carte CB a été débité abusivement par le site marchand pour 149 euros alors que l'achat a été annulé 40 jours auparavant.
J'ai tenté de me faire rembourser à travers l'adresse mail du site marchand plus le service client (0,34 la mn) en vain. Personne ne répond.
Il ne me reste qu'à poursuivre ce site. J'ai besoin de références juridique pour rédiger un courrier puis déposer ma plainte auprès de la police ou du procureur (?).

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés